

Pierre-Yves Laffont (dir.)

L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle

Alpara

Cervières

Franck Brechon

DOI : 10.4000/books.alpara.2930

Éditeur : Alpara

Lieu d'édition : Lyon

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 24 mars 2017

Collection : DARA

EAN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BRECHON, Franck. *Cervières* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2930>>. ISBN : 9782916125527. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.2930>.

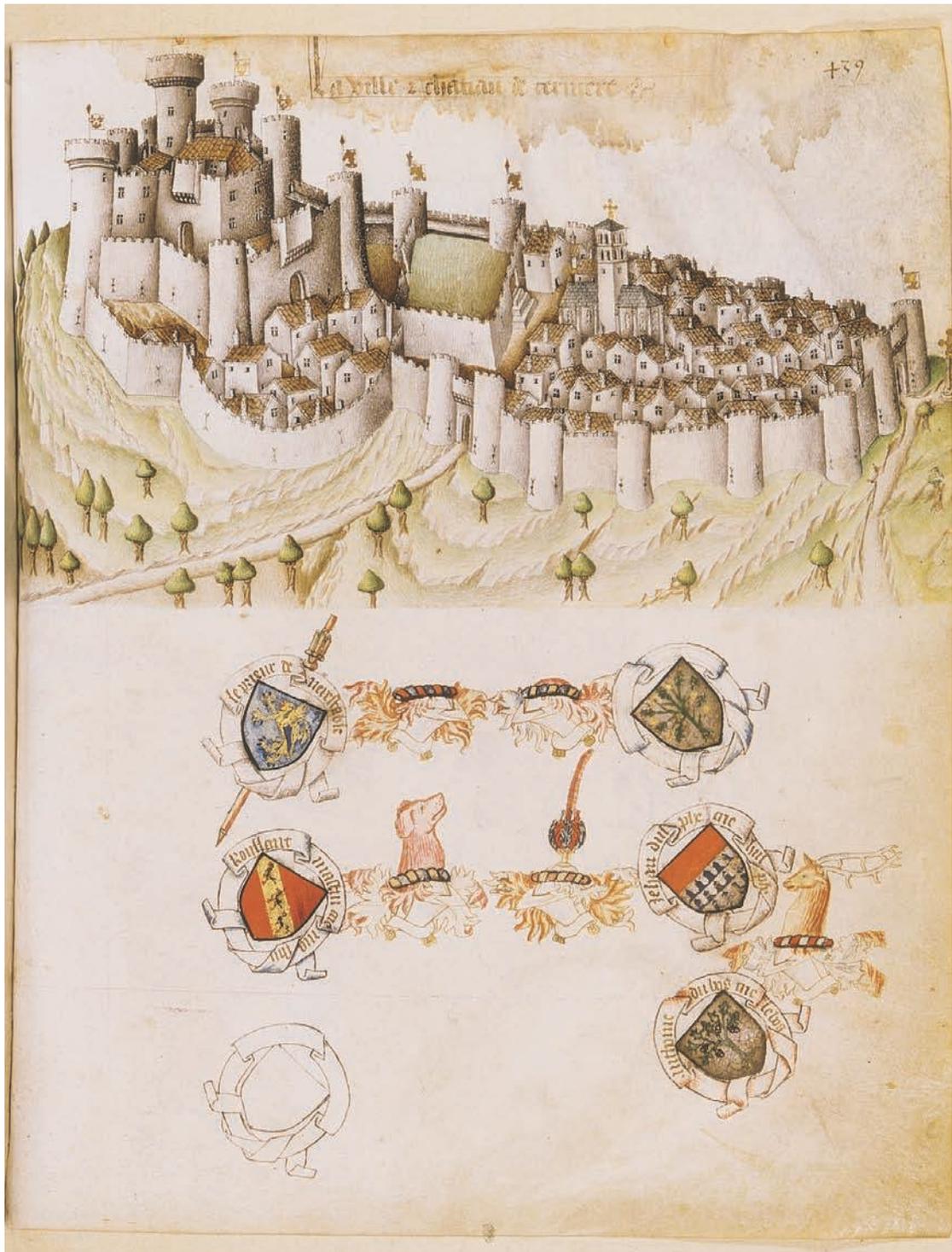


Fig. 38 – Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 439) : la ville et chatiau de Cerviere.

C E R V I È R E S

439

La ville et chatiau de Cerviere

Département : Loire ; canton : Noirétable ; commune : Cervières¹

L'apport des sources écrites

Le site de Cervières apparaît pour la première fois dans la documentation en 1173 lors de la transaction conclue entre l'archevêque de Lyon et le comte de Forez. Les deux parties fixent les limites de leurs domaines : l'Église de Lyon abandonne alors au comte tout ses droits au-delà de la Loire, d'Urfé à Cervières et de Cervières à Thiers (Chartes du Forez, n° 4). Le château de Cervières apparaît explicitement dans les textes avec son mandement vers 1180. Cette année là, Hugues de Rochefort rend hommage au comte de Forez Guy II pour divers fiefs, dont tout ce qu'il possédait dans le mandement de Cervières et à Saint-Julien-la-Vêtre. Il est précisé que cet acte fut fait *anno quo dominus G. comes Forisii castrum Cervarii cepit edificare* (Chartes du Forez, n° 303). Il a été avancé que le château existait déjà en 1173 et que l'hommage de 1180 ne garde la trace que de travaux de réfection et non d'une véritable première construction (Fournial, 1967, p. 26). Cela nous paraît toutefois peu probable dans la mesure où le partage de 1173 mentionne explicitement les châteaux de Rochefort et de Saint-Romain. Pourquoi celui de Cervières aurait-il été oublié ? En outre, la mention de la construction en 1180 est très précise. Par la suite, le château de Cervières apparaît encore à plusieurs reprises au milieu du XIII^e siècle. Ainsi, en 1248, le comte Guy V donne au couvent de Bonneval une rente de six setiers de seigle, qu'il sera tenu d'acquitter à la Saint Michel sur le grenier du lieu de Cervières (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 295A). La même année, le comte de Forez donne à l'abbaye de La Bénisson-Dieu cent sous forts à prendre sur le cens de Cervières pour l'achat de poissons pour le Carême (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 280).

Le mandement de Cervières, en dehors de la première mention en 1180, n'apparaît plus explicitement jusqu'en 1250, 1265 et 1268, années où trois transactions nous renseignent sur son existence (Chartes du Forez, n°s 1074, 1099, 144). Relevant initialement du bailliage royal d'Auvergne, le comte obtient en 1292 que la châtellenie de Cervières, ainsi que celle de Saint-Bonnet-le-Château, soient transférées au ressort du bailliage de Mâcon, à l'image de tous ses autres domaines (Titres de la maison ducale de Bourbon, n°s 900 et 901) ; décision confirmée par Philippe le Bel, puis par Louis X (Titres de la maison ducale de Bourbon, n°s 1370, 1389). En 1316, le comte Jean rend hommage au roi pour le château de Cervières, ainsi que pour ceux de Thiers, Saint-Bonnet-le-Château, Monsupt, Montarchier et La Tour-en-Jarez ; hommage renouvelé en 1362 par Rainaud de Forez, oncle et curateur du comte de Forez (Titres de la maison ducale de Bourbon, n°s 1420, 2856). Au début du XIV^e siècle, Cervières est inféodé et en 1326, Hugues de Mauvoisin rend hommage au comte pour tout le mandement de Cervières, le château et ses dépendances, ainsi que la justice haute et moyenne (ADL, B 2001). En 1382, Cervières figure au procès-verbal de la prise de possession du comté de Forez par le duc de Bourbon (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 3508).

Le pouillé de 1225 mentionne la *capella de Cerveiri* qui paraît alors être une dépendance de l'église des Salles, cette dernière relevant du prieuré clunisien de Noirétable (Pouillés de la province ecclésiastique de Lyon, p. 8). Placée sous le vocable de sainte Foy, la chapelle de Cervières ne semble, même à la fin du Moyen Âge, pas avoir été érigée au rang d'église paroissiale, les droits de sépulture restant attachés à l'église paroissiale des Salles (Dufour, 1946, p. 133). En 1614, l'église Sainte-Foy est devenue paroissiale, mais elle demeure une annexe de celle des Salles (Dufour, 1946, p. 133).

1 - Dans la copie de l'Armorial conservée à la Diana, la page de Cervières est, de façon erronée, numérotée 440.



Fig. 39 – Vue aérienne du site dans les années 1990.

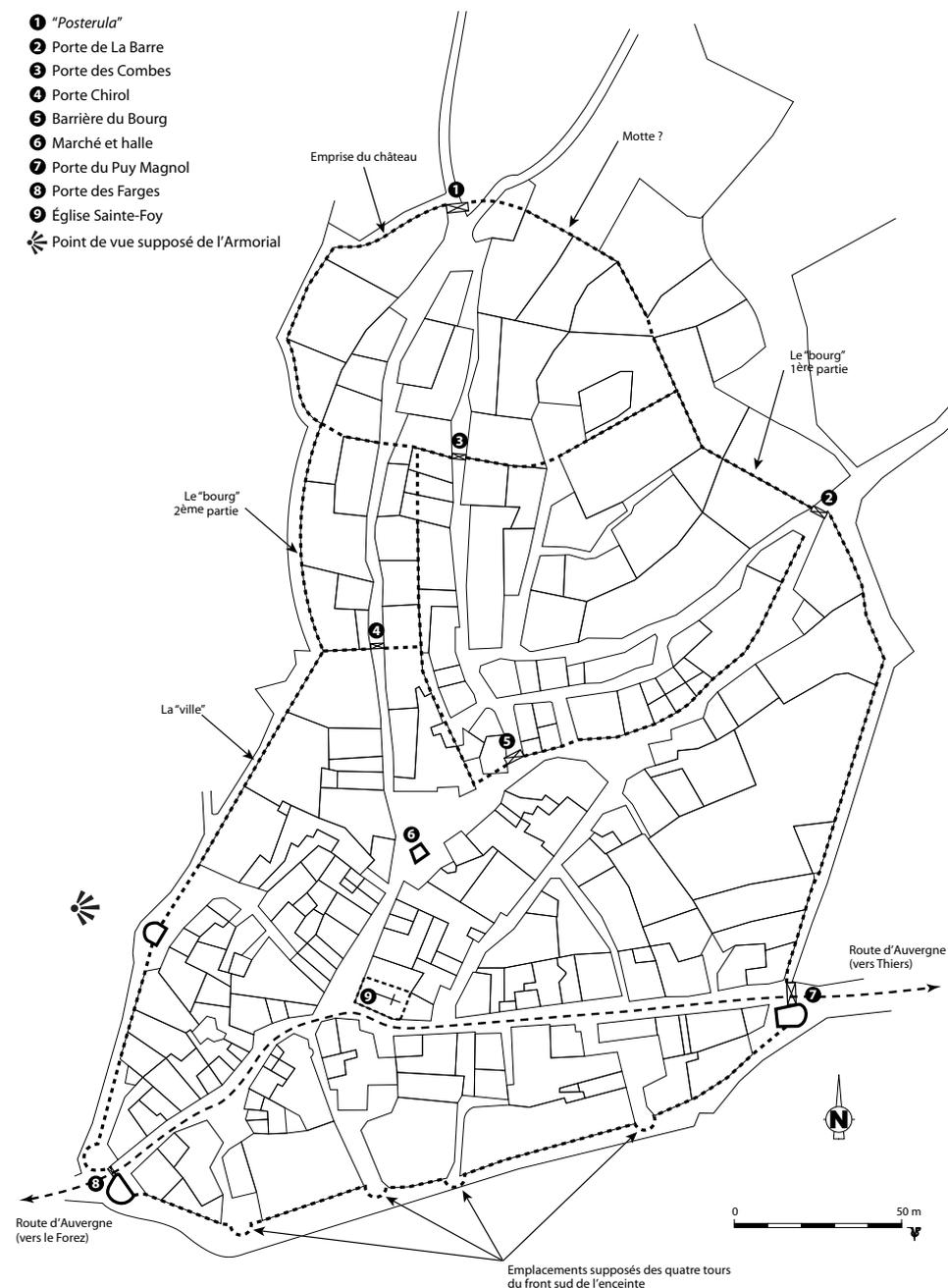


Fig. 40 – Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX^e siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.



Fig. 41 – Vue générale du site vers le nord. À gauche, le relief portant le château.

Dès le XIII^e siècle, un habitat castral important se structure autour du château, que la documentation différencie nettement de la *villa*, qui se développe ensuite, tirant sans doute profit de la position du site le long de la route de Thiers par la vallée de la Durolle. Un marché est ainsi mentionné à Cervières en 1287, signe de l'importance au moins locale du lieu (Chartes du Forez, n° 759), et une halle y est construite à la fin du XIII^e siècle (Fournial, 1967, p. 77). La documentation de la fin du XIII^e siècle laisse apparaître le nom de quelques habitants qui reconnaissent tenir des biens *in castro Cerverie*, comme par exemple Jeannin *Adoba* (Chartes du Forez, n° 276), qui y possède deux maisons. En 1294, nous savons que le comte tient un étang *subtus villam et castrum de Cerperia*, duquel sort un ruisseau faisant tourner le moulin de Royon (Chartes du Forez, n° 929). Un terrier de reconnaissance de 1311 en faveur du comte de Forez (ADL B 2019) nous apporte de nombreux renseignements concernant le *castrum* et la *villa* de Cervières, ainsi que sur sa population, alors estimée entre 600 et 800 habitants². Le terrier mentionne la présence à Cervières de 39 marchands, tant autochtones que forains, tenant 54 bancs au marché ; l'origine géographique de la population marchande laisse apparaître une nette prédominance de l'Auvergne sur le reste du Forez. À côté du marché lui-même, le terrier mentionne aussi un mazel d'une demie douzaine de bancs. Y figurent aussi deux moulins à foulons, les draps de Cervières étant manifestement appréciés en Auvergne et transitant vers cette région par Thiers.

La représentation de l'Armorial

La vignette de l'Armorial montre le site vu depuis le sud-ouest. Les trois éléments constitutifs principaux de celui-ci figurent nettement sur le dessin et peuvent aisément être individualisés.

Le château lui-même, en position dominante à gauche de la vignette, se présente pour l'essentiel sous la forme d'un haut donjon circulaire percé d'ouvertures de grande taille. Immédiatement au sud du donjon et englobant celui-ci, se développe un corps de bâtiment massif appuyé sur l'angle nord-est de la courtine du château. L'accès à ce bâtiment se fait par une porte située sur la face tournée vers le dessinateur (ouest ?) et surmontée d'une bretèche. Son toit principal, qui semble à quatre pans, est couvert de tuiles et surmonté de trois ou quatre cheminées au moins. Deux fenêtres superposées sur la face sud laissent penser que ce bâtiment avait au total trois niveaux. L'enceinte du château présente un plan grossièrement quadrangulaire. Elle est cantonnée de sept tours circulaires, dont au moins trois aux angles nord-ouest, sud-ouest et sud-est. Une quatrième semble se trouver à l'angle nord-est, une au centre de la face est et deux sur la face nord. Les deux tours des angles nord-est et nord-ouest sont manifestement plus élevées. L'accès à l'enceinte du château se fait par une porte percée au centre de la courtine sud, porte elle-même surmontée d'une bretèche assez similaire à celle du bâtiment central.

L'habitat castral est établi immédiatement au sud du château. Il prend la forme d'une excroissance bordée de remparts sans tour, sauf sur son flanc est où sont dessinées deux petites tours circulaires. Une première porte est très visible sur le côté sud du bourg. La seconde, peu visible du fait de la perspective choisie par l'artiste, se laisse juste deviner à son angle sud-est. Un élément surprend toutefois : l'habitat castral se subdivise en deux parties, l'une globalement quadrangulaire au sud-est est totalement vide, le sol étant peint du même vert que les arbres, ce qui laisse supposer une absence de constructions. En revanche, la partie ouest du bourg est occupée par un semis serré de huit ou neuf

2 - Les renseignements tirés du terrier de 1311 sont issus de Fournial, 1967, p. 75-78.



Fig. 42 – Détail de la plate-forme sommitale et des vestiges du château.



Fig. 43 – Entrée occidentale du site à l'extrémité de la rue du Puy Magnol (vue du nord).

maisons ; son angle nord-ouest est toutefois également vide. En outre, sur le dessin, l'enceinte du bourg castral n'est pas de la même hauteur à l'est et à l'ouest, ce qui laisse supposer que ce sont deux enceintes différentes. Une courtine semble même peut-être les séparer. Doit-on y voir une erreur du dessinateur ou plutôt la marque de deux accroissements successifs du bourg ? La vignette seule ne permet pas de répondre mais elle soulève le problème. La « ville » se développe au pied du bourg, toujours plus au sud et plus bas vers la vallée. Dans les proportions que lui a assignées l'artiste, elle couvre presque autant de surface que l'ensemble du *castrum*. De forme globalement ovoïde, elle est close d'un mur continu cantonné de douze tours circulaires (ou semi-circulaires comme le laisse penser la vue interne de celles de la face est). Cette enceinte est percée de trois portes : une à l'ouest, une à son extrémité sud et enfin, la dernière, à l'est. Les portes ouest et sud présentent un caractère monumental que n'ont pas les portes du bourg castral. Elles sont encadrées chacune de deux tours plus hautes que les autres et surmontées de mâchicoulis. Nous ne voyons rien des caractères architecturaux de la porte de la face est puisqu'elle est largement masquée par la perspective qui place le clocher de l'église devant elle. L'ensemble de l'espace enclos par les remparts de la ville est densément occupé par le bâti dans lequel ne se distingue toutefois aucun édifice laïc particulier. Seule l'église qui occupe la partie centrale de la « ville » est à remarquer. Assez imposante, elle présente un plan simple sans transept, à chevet semi-circulaire. Elle est surmontée d'un clocher carré à deux étages de baies. Rien n'est représenté des environs immédiats de Cervières ; seuls figurent sur le dessin quelques arbres et la route du Forez à Thiers. Cette dernière entre dans la ville par la porte ouest et ressort par la porte sud.

Les données archéologiques et le parcellaire

Le plan cadastral du XIX^e siècle permet de situer assez précisément les trois ensembles constitutifs du site de Cervières, que l'on trouve à la fois mentionnés dans les textes et figurés sur la vignette de l'Armorial : le château, le bourg et la ville. Le château forme un vaste ensemble ovalaire au nord du site. Il n'en subsiste toutefois aucun élément visible, et seule son empreinte au sol est encore lisible sur le plan cadastral (fig. 40). Les textes, associés à la lecture de la topographie et du parcellaire, apportent toutefois quelques maigres éléments de restitution. Ainsi, au centre de la plate-forme castrale une proéminence de grandes dimensions, sans doute en majeure partie d'origine naturelle mais certainement remaniée, s'apparente à une motte (fig. 41, 42). Cette dernière est mentionnée en 1311, date à laquelle les habitants de la chàtellenie doivent des jours de corvées *pro mota castris* (ADL, B 2019, f° 57). Sur cette motte de plan globalement quadrangulaire subsiste encore un angle de mur au sud-ouest, alors que deux murs parallèles et quelques marches d'escaliers sont visibles à l'est. Ces vestiges sont toutefois trop ténus pour qu'il soit possible d'en faire une analyse. Pour finir, une excavation quadrangulaire se dessine au nord de la motte, marquant peut-être l'emplacement d'un bâtiment. Le terrier de 1311 mentionne l'existence d'une *posterulam* perçant les *muros cortine castris Cerverie*, qui peut sans doute être identifiée avec la porte nord du château (ADL, B 2019, f° 77) (fig. 40, n°1). Nettement visible dans le parcellaire, elle peut correspondre aux deux éminences supportant des maçonneries qui encadrent la route immédiatement au nord du château. Au sud, le château ouvrait sur le bourg par la porte dite des Combes (Fournial, 1967, p. 75) (fig. 40, n°3).

Le tracé général du bourg castral, étendu au pied du château, sur le flanc sud de l'éperon qui supporte ce dernier, est lui aussi nettement visible sur le plan cadastral. Sa morphologie, jointe à l'examen de la vignette de l'Armorial, laisse penser qu'il s'est développé en deux temps. Dans un premier temps, un ensemble s'est établi immédiatement au sud du château. Il est délimité par une enceinte de forme globalement sub-rectangulaire percée de deux portes : la porte de la Barre à l'est et la porte de la Barrière du Bourg (Fournial, 1967, p. 735), cette dernière étant très bien représentée sur la vignette. Cette première enceinte est curieusement représentée vide sur la vignette de l'Armorial alors que le parcellaire s'y organise autour de trois rues principales : deux perpendiculaires à la pente rayonnant depuis le château et une établie parallèlement à celle-ci en bas du bourg. Pourquoi cette partie du bourg est-elle vide sur la représentation de l'Armorial ? Doit-on penser qu'au milieu du XV^e siècle, ce secteur de Cervières était déserté, la population, au plus bas de la dépression démographique, n'occupant alors plus que la « ville », près de la route ? Dans



Fig. 44 – Vestiges de la porte dite de Bise ou du Puy-Magnol.



Fig. 45 – Vestiges de la porte des Farges.



Fig. 46 – Maison dite de l'Auditorium, vue du sud.



Fig. 47 – L'église Sainte-Foy, façade ouest et clocher.

un second temps, le bourg s'agrandit vers l'est, et une petite couronne occupe alors l'angle laissé vacant au sud-est, entre le château et le noyau d'habitat initial. La limite entre les deux ensembles du bourg est nette dans le parcellaire et de plus, l'illustration de l'Armorial montre ces deux parties du bourg bien individualisées par un rempart qui les sépare en se refermant sur le château. Cette seconde partie du bourg se structure autour d'un axe unique, qui monte vers le château perpendiculairement à la pente. Si la chronologie relative de ces deux enceintes successives est très nette dans le parcellaire et ne pose pas de problème de lecture, il est difficile de leur assigner une datation absolue. Étienne Fournial émet l'hypothèse que l'habitat primitif ait été fortifié dans les années 1225-1230 alors que le conflit avec Beaujeu n'était pas encore déclaré.

Le quartier dit de « la Ville », bien identifié dans les textes et sur la vignette, se développe le long de la route du Forez à l'Auvergne et a attiré l'habitat et les activités commerciales. Les rues des Farges et de Puy Mayol, où passe la route, constituent l'axe principal de la ville (fig. 40). Outre la porte de la Barre, commune à la ville et au bourg, deux portes permettent le passage de celui-ci : la Porte de Puy Magnol (fig. 44) à l'est et celle des Farges (fig. 45) à l'ouest. Sur la vignette, elles apparaissent flanquées de deux tours chacune et surmontées de mâchicoulis. Sur le terrain, il ne subsiste de la porte des Farges que la tour sud et le clavelage de l'arc brisé qui la couvrait. Il en est de même pour la Porte de Puy Magnol, où seule la tour sud est conservée ainsi que le clavelage de deux arcs brisés supportant la voûte qui couvrait la porte. Dans les deux cas, les tours ont été arasées à 4 ou 5 m de hauteur. Sur le flanc est de l'enceinte de la ville subsiste encore une tour semi-circulaire conservée jusqu'au sommet de son élévation ; elle a été percée



Fig. 48 – Maison médiévale au croisement de la rue des Farges et d'une ruelle descendant vers le chemin des Fascines.



Fig. 49 – Tour d'escalier en vis d'une maison médiévale parcelle 78.

anciennement d'une fenêtre à meneau simple. Entre les portes des Farges et de Puy Magnol, la vignette représente quatre tours dont on peut penser qu'elles se trouvaient au débouché des quatre rues visibles dans le parcellaire conduisant au rempart, mais plus rien n'en subsiste en élévation.

L'église Sainte-Foy, qui est au cœur de la ville, est un édifice à une nef de trois travées, doublée au sud d'un collatéral très étroit (fig. 40, n°9, fig. 47). Seule une travée forme un petit transept. Trois chapelles latérales, sans doute seigneuriales, s'ouvrent au sud, deux au nord et une à l'ouest, en position très saillante. La nef et les chapelles sont couvertes de voûtes d'ogives à nervures moulurées et à clés pendantes à l'exception de la première chapelle sud, par laquelle on entre, qui est couverte d'une voûte d'arêtes. Le chœur est orné de quatre colonnettes avec chapiteaux, peut-être du XIII^e siècle, mais l'ensemble évoque plus le XIV^e siècle avec des remaniements postérieurs. Le chevet plat est percé de trois baies gothiques, la baie centrale à remplage évoquant elle aussi le XIV^e siècle.

Plusieurs constructions anciennes subsistent à Cervières, surtout le long de la rue montant vers le marché. En face de l'église se trouve un grand bâtiment à quatre niveaux couvrant un passage voûté (fig. 46). Au rez-de-chaussée, il présente des arcades en arcs surbaissés et aux étages des grandes baies moulurées à bases prismatiques et à linteaux droits. Par contre, le long de la rue du Puy-Mayol, les maisons anciennes sont rares, une subsiste toutefois près de la porte du même nom. Dans la rue des Porcheres, plusieurs maisons anciennes présentent des arcs en accolade, des bases de piédroits prismatiques et des arcs en anses de panier. Dans l'ensemble, les éléments datant conservés permettent de penser que le bâti ancien visible aujourd'hui est pour l'essentiel des XV^e et XVI^e siècles, donc contemporain ou presque de l'Armorial (fig. 40,1).

Le site de Cervières est particulièrement intéressant du fait de son développement urbain tardimédiéval, au contact de la route d'Auvergne qui constitue un stimulus économique certain à compter du milieu du XIII^e siècle. Topographiquement, l'importance de la route dans la structuration de l'habitat est nette, cette dernière devenant un facteur d'urbanisme à part entière. De ce point de vue, Cervières s'apparente à de nombreux autres sites implantés en secteur de montagne au bord d'une route et qui connaissent un développement grâce à cette dernière, comme par exemple Pradelles, en Vivarais voisin (Laffont, 2004), ou plus proche, Thiers. La représentation de l'Armorial offre une vision très fidèle des éléments constitutifs du site : le château apparaît nettement, les deux états du bourg castral également, et la ville occupe tout le bas de l'éperon. Les portes que la perspective choisie permettait de représenter sont correctement positionnées, de même que les tours subsistantes. Toutefois, une erreur de perspective a conduit le dessinateur à raccourcir artificiellement la distance séparant la porte des Farges du château, de sorte qu'il n'a pu placer la ou les tours qui devaient s'y trouver. De même, si les enceintes ainsi que les rues semblent correctement représentées, ce n'est pas le cas du bâti urbain qui est très stéréotypé et ne correspond pas aux vestiges encore observables actuellement.

Franck Brechon

Page 439

LA VILLE ET CHATIAU DE CERVIÈRE

Étude héraldique

787. Le prieur de Nerestable*d'azur lion ailé d'or, armé et lampassé de gueules – l'écu posé sur un bâton de prieur.*

Armoiries non identifiées. Le prieuré clunisien de Noirétable avait été fondé au XI^e siècle ; mais depuis le milieu du XIV^e siècle il était en décadence et ses bâtiments partiellement ruinés, aussi l'abbé de Cluny en décida-t-il la suppression en 1507.

788.*d'argent au chêne de sinople, fruité d'or.*

Membre de la famille du Bois (cf. *infra* n° 791).

789. Roullant Mastin crie Mastin*de gueules à la bande d'or chargée de trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules – cimier : une tête et col de chien.*

Roland de La Merlée, dit Mastin ou Le Mastin (mort avant 1466), écuyer. Probablement fils de Roland de La Merlée ; il épousa d'abord en 1445 Marguerite Durgel, dame de Villeneuve, fille d'Hugonnet Durgel, puis en 1462, Annette de Rochedragon. Il était seigneur de La Merlée, où ses armoiries se voient sculptées, et par sa première femme, de Villeneuve. Une branche de cette famille était solidement établie en Auvergne où, bien alliée aux Murols et aux La Rochebriant, elle possédait alors les fiefs de Bellême, Le Broc et Chambon.

- Philocarité, 34
- Gras, 1874, p. 166 ; Salomon, 1916, 1922, 1926, t. I, p. 207-208, p. 413 ; Remacle, 1941-1943, t. I, col. 155, 276, 357

790. Jehan d'Hulphe crie Hulphe*de vair au chef de gueules – cimier : une touffe de plumes d'azur et de gueules, d'où sort une longue plume de gueules.*

Jean, dit Le Paillard d'Urfé, chevalier. Il épousa Jeanne de Clermont-Lodève. Conseiller et chambellan du roi, il fut bailli royal du Velay en 1478. Baron d'Aurouse et de Tinières et seigneur de La Molière. Selon É. Perroy, il serait un fils bâtard d'Arnoul d'Urfé, dit Paillard, mais cette opinion n'est peut-être pas fondée : dans les textes où il apparaît, il n'est pas qualifié tel ; il reprend le surnom de son père ; et surtout ses armes ne sont pas brisées, ce qui était beaucoup plus rare pour les bâtards que pour les cadets. Jean devait donc être plutôt un fils cadet d'Arnoul d'Urfé et d'Isabelle de Blot (cf. *infra* n° 795).

- Sceaux : Demay, 1885-1886, 9139-9142
- De Boos, 1995, 421 ; Philocarité, 10, 22
- Bouillet, 1846-1847, t. VI, p. 432-433 ; Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 4967 ; Gras, 1874, p. 254 ; Remacle, 1941-1943, t. II, p. 112-113 ; Perroy, 1977, t. II, p. 626

791. Antoine du Bos crie Le Bos*d'argent au chêne de sinople, fruité d'or – cimier : une tête et col de cerf de gueules, ramée d'azur.*

Personnage non identifié de la famille du Bois ou du Bost, qui possédait les fiefs du Bost-Neulize et de Villechaize.

- Gras, 1874, p. 40.

Un écu vide.

Emmanuel De Boos